

**LANDMINE & CLUSTER MUNITION**  
**MONITOR**

**L'Observatoire des armes à sous-munitions**  
**2010**

*Le comité de rédaction de L'Observatoire des mines et armes à sous-munitions*  
Mines Action Canada · Action On Armed Violence · Handicap International  
Human Rights Watch · Norwegian People's Aid

# LANDMINE & CLUSTER MUNITION MONITOR

## L'Observatoire des armes à sous-munitions 2010 : Préface

### **Coalition contre les armes à sous-munitions**

La Coalition contre les armes à sous-munitions (CMC) est une société civile internationale s'efforçant de supprimer les sous-munitions, d'empêcher ces armes de faire de nouvelles victimes, et de mettre fin pour toujours aux souffrances qu'elles engendrent. Les membres de la CMC tâchent de changer la politique et les pratiques des gouvernements et des organisations afin d'atteindre ces objectifs, et de sensibiliser le public à ce problème.

### **La CMC a trois objectifs principaux :**

1. *Une adhésion universelle* à la Convention sur les armes à sous-munitions et une nouvelle norme mondiale refusant l'utilisation, la fabrication, le stockage et le transfert d'armes à sous-munitions et rendant obligatoires le déminage, l'assistance aux victimes, la destruction des stocks, ainsi que la coopération et l'assistance internationales.
2. *Une mise en œuvre efficace* et un respect total de la Convention sur les armes à sous-munitions par tous les états parties, et des actions compatibles des états non parties. Une surveillance efficace de ces efforts, y compris par la société civile.
3. La CMC est une *campagne internationale en développement active, variée et bien dirigée*, fonctionnant en partenariat avec les gouvernements, les organisations internationales, les survivants, leurs familles et leurs communautés, ainsi que les autres acteurs qui communiquent sur les souffrances causées par les armes à sous-munitions et militent pour mettre fin à ces souffrances par le biais de modifications des politiques et des pratiques dans le monde entier.

# LANDMINE & CLUSTER MUNITION MONITOR

## L'Observatoire des armes à sous-munitions 2010 : Préface

### Préface

#### Armes à sous-munitions

Les armes à sous-munitions ont été interdites par la majorité des pays en raison des graves dangers qu'elles font encourir aux populations civiles et liées à la nature-même de ce type d'armes.

Les armes à sous-munitions sont composées de conteneurs et de sous-munitions. Lancés au sol ou lâchés depuis les airs, les conteneurs s'ouvrent et dispersent des sous-munitions de façon aléatoire sur une large zone. Beaucoup n'explorent pas à l'impact, mais restent dangereuses car elles deviennent *de facto* des mines antipersonnel. Ainsi, les armes à sous-munitions font courir des risques à la population civile, à la fois durant leur diffusion, touchant des zones très vastes, et après, en raison du matériel non explosé.

Les armes à sous-munitions ont été utilisées dans plus de 30 pays, et ont tué et blessé des dizaines de milliers de civils. Généralement répandues en très grand nombre, elles créent des victimes civiles pendant et après les attaques, mais peuvent également avoir un impact socio-économique pendant des mois, des années ou des dizaines d'années.

Les armes à sous-munitions peuvent empêcher l'accès à la nourriture, à l'eau et à d'autres besoins de base. Elles brident la liberté de déplacement. Elles peuvent être un obstacle au rapatriement de réfugiés et de déplacés internes, et freiner l'acheminement de l'aide humanitaire. Lorsqu'un pays doit dépenser de l'argent pour le déminage des armes à sous-munitions et l'assistance aux victimes, plutôt que de financer d'autres besoins urgents, celles-ci peuvent également constituer un obstacle mortel au développement et à la reconstruction post-conflit.

Cependant, à ce jour, les dommages humanitaires causés par les armes à sous-munition sont bien moindres que ceux engendrés par les mines antipersonnel, dont l'utilisation a été bien plus répandue et au cours de bien davantage de conflits. En fait, à quelques exceptions notables près, les efforts visant à interdire les armes à sous-munitions ont largement été de nature *préventive*.

Avant le début du mouvement d'interdiction, au moins 86 nations stockaient des millions d'armes à sous-munitions contenant des centaines de millions (et même probablement des centaines de *milliards*) de sous-munitions. Compte tenu des dommages prévisibles causés par l'utilisation d'armes à sous-munitions, cela représentait tout simplement un désastre en puissance provoqué par l'homme.

La solution à la menace future et au problème actuel causés par les armes à sous-munitions existe à présent. La Convention sur les armes à sous-munitions est entrée en vigueur le 1er août 2010. Il s'agit d'un accord international de force exécutoire interdisant les armes à sous-munitions en raison de leurs effets indiscriminés sur une zone et du risque de munitions non explosées. La

# LANDMINE & CLUSTER MUNITION MONITOR

## L'Observatoire des armes à sous-munitions 2010 : Préface

convention fournit également un cadre à la résolution des problèmes existants engendrés par les armes à sous-munitions.

La convention oblige les états à cesser immédiatement l'emploi, la production et le transfert d'armes à sous-munitions. Les états doivent détruire toutes les armes à sous-munitions en stock dans un délai de huit ans après la signature de la convention et procéder à l'enlèvement de tous les restes d'armes à sous-munitions situés dans les zones sous leur juridiction, ou désarmement dans un délai de dix ans. La Convention sur les armes à sous-munitions concerne l'assistance aux victimes, notamment celles tuées ou blessées par les armes à sous-munitions, leurs familles et les communautés affectées selon la définition d'une victime d'arme à sous-munitions. Ces dispositions établissent une nouvelle norme dans le droit international. De plus, les états parties en ayant la capacité, doivent proposer leur aide pour l'enlèvement des sous-munitions non explosées et des autres restes de sous-munitions, pour les programmes de sensibilisation aux risques afin d'empêcher de nouvelles victimes des armes à sous-munitions, pour l'assistance aux victimes et pour la destructions des stocks.

La Convention sur les armes à sous-munitions procure un cadre à l'action, mais elle doit être généralisée et mise en œuvre efficacement. Comme ils l'ont fait lors de la création de la convention, les gouvernements, la CMC, le Comité International de la Croix-Rouge, les agences de Nations-Unies et tous les autres partenaires, doivent continuer à travailler ensemble pour assurer le succès de cette initiative et éradiquer les armes à sous-munitions.

### **La Coalition contre les armes à sous-munitions**

La CMC est une coalition internationale dont le but est de protéger les civils des effets des armes à sous-munitions, en promouvant une adhésion universelle et une mise en œuvre totale de la Convention sur les armes à sous-munitions. La CMC compte environ 350 organisations de la société civile de près de 100 pays, notamment des organisations travaillant sur le désarmement, la paix et la sécurité, les droits humains, l'assistance aux victimes, l'enlèvement des armes, les droits des femmes et les questions de foi. La CMC soutient les efforts d'ONG à travers le monde pour informer les gouvernements, le public et les médias sur le problème des armes à sous-munitions dans le monde, et ses solutions.

Tout comme la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL), la CMC a été créée par un regroupement d'ONG en réponse à un problème mondial, en l'occurrence, les souffrances causées par les armes à sous-munitions. De 2003 à 2006, la CMC a appelé aux négociations pour établir une nouvelle loi internationale répondant au problème des armes à sous-munitions. En 2007 et 2008, la CMC a activement participé au processus diplomatique d'Oslo, en aidant et guidant l'action de la société civile mondiale en faveur d'une interdiction des armes à sous-

# LANDMINE & CLUSTER MUNITION MONITOR

## L'Observatoire des armes à sous-munitions 2010 : Préface

munitions. Cette démarche était cruciale pour l'adoption et la signature d'une Convention sur les armes à sous-munitions en 2008.

En 2009 et 2010, la CMC a entrepris une campagne mondiale intensive de ratification, pour s'assurer que les 30 pays ayant signé la convention la ratifieraient sans délai, ceci afin de faire appliquer la convention le plus tôt possible. Cette campagne mondiale de signature a également cherché à étendre le nombre de pays engagés dans la convention et l'interdiction. La 30<sup>ème</sup> ratification a été obtenue le 16 février 2010, et l'entrée en vigueur de la convention le 1<sup>er</sup> août 2010 a été fêtée par des événements dans des dizaines de pays à travers le monde. En 2010, la CMC a également insisté pour obtenir une mise en œuvre précoce de la convention, et s'est énormément impliquée dans la préparation de la première Assemblée des Etats Parties qui aura lieu au Laos en Novembre.

### **L'Observatoire des mines et armes à sous-munitions**

L'Observatoire des mines et armes à sous-munitions effectue des recherches et une surveillance pour la CMC et l'ICBL. Il est également *de facto* l'organe de surveillance de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel et de la Convention sur les armes à sous-munitions. Il surveille et rend compte de la mise en œuvre et du respect de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel et de la Convention sur les armes à sous-munitions par les états parties. De façon plus générale, il évalue la réponse de la communauté internationale aux problèmes humanitaires causés par les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions et autres restes explosifs de guerre (ERW). Avec l'Observatoire, c'est la première fois que des ONG se rassemblent de façon coordonnée, systématique et durable afin de contrôler le droit humanitaire et les traités de désarmement, et de documenter les progrès et problèmes, mettant ainsi en pratique le concept de surveillance par la société civile.

En juin 1998, l'ICBL a créé l'Observatoire des mines comme une initiative propre à son réseau. En 2008, l'Observatoire des mines est également devenu l'organe fonctionnel de recherche et de surveillance de la CMC. En 2010, son nom est devenu « Observatoire des mines et armes à sous-munitions » (également appelé « Observatoire ») pour mieux refléter sa fonction grandissante de documentation sur le problème des armes à sous-munitions. Un comité de rédaction composé de cinq membres coordonne le système de surveillance : Mines Action Canada, Action On Armed Violence, Handicap International, Human Rights Watch, et Norwegian People's Aid. Mines Action Canada est l'organisation principale. Le comité de rédaction endosse l'entière responsabilité et toutes les prises de décisions liées au système de l'Observatoire.

L'Observatoire n'est pas un système de contrôle technique ou un organe d'inspection officiel. Il s'agit d'une tentative, de la part de la société civile, de responsabiliser les gouvernements face aux engagements qu'ils ont pris concernant les mines antipersonnel et les armes à sous-munitions. Cela passe par le recueil exhaustif, l'analyse et la diffusion des informations disponibles au public. Bien que dans certains cas, des missions d'investigations soient

# LANDMINE & CLUSTER MUNITION MONITOR

## L'Observatoire des armes à sous-munitions 2010 : Préface

nécessaires, l'Observatoire n'a pas pour vocation de mettre en danger ses chercheurs, et n'effectue pas de journalisme de guerre.

Ses rapports complètent ceux établis en toute transparence par les états et requis par les traités internationaux. Ils reflètent la notion commune que la transparence, la confiance et la collaboration mutuelles sont des éléments essentiels à l'éradication des mines antipersonnel et des armes à sous-munitions. L'Observatoire a également été établi pour reconnaître la nécessité de rapports et d'évaluations indépendantes.

L'Observatoire a pour but de promouvoir et de faire progresser les débats sur les mines, les armes à sous-munitions et les problèmes relatifs aux restes explosifs de guerre, et de rechercher des éclaircissements afin d'atteindre l'objectif d'un monde sans mines, sans armes à sous-munitions et autres restes explosifs de guerre. L'Observatoire travaille en toute bonne foi à fournir des informations sur les problèmes qu'il surveille, pour en faire bénéficier la communauté internationale toute entière.

Concernant les armes à sous-munitions, le système de l'Observatoire comprend un réseau mondial de comptes-rendus ainsi qu'un rapport annuel. Un réseau de plus de 80 chercheurs dans 70 pays et d'autres régions, et une équipe rédactionnelle de 20 personnes réunit des informations afin de préparer ce rapport. Les chercheurs appartiennent à la CMC et l'ICBL et à d'autres organes de la société civile, notamment des journalistes, des universitaires et des agences de recherche. Les chercheurs contribuent en premier lieu à la création des profils de pays, également consultables sur le site Internet de l'Observatoire : [www.the-monitor.org/cp](http://www.the-monitor.org/cp).

Sauf mention contraire, toutes les traductions ont été réalisées par l'Observatoire.

Comme cela a été le cas les années précédentes, l'Observatoire reconnaît que ce rapport ambitieux se confronte à des limites de temps, de ressources et de disponibilité des sources d'information. L'Observatoire est un système en permanence mis à jour, corrigé et amélioré. Les commentaires, éclaircissement et corrections de la part des gouvernements ou d'autres sources sont les bienvenus, ils s'inscrivent dans une logique de dialogue et de recherche commune d'informations précises et fiables sur un sujet important.

### **Concernant ce rapport**

Il s'agit du premier rapport de *Surveillance sur les armes à sous-munitions*. C'est la publication sœur du rapport de *Surveillance sur les mines*, publiée chaque année depuis 1999.

Le rapport de *Surveillance sur les armes à sous-munitions* s'appuie sur le rapport de 2009 *Interdiction des armes à sous-munitions : politique et pratiques gouvernementales*, écrit par les organisations Human Rights Watch et Landmine Action (à présent Action On Armed Violence), et publié par l'Observatoire. Le rapport de *Surveillance sur les armes à sous-munitions* traite de

# LANDMINE & CLUSTER MUNITION MONITOR

## L'Observatoire des armes à sous-munitions 2010 : Préface

l'interdiction de la politique, l'emploi, la production, le commerce et le stockage d'armes à sous-munitions de tous les pays du monde, et donne également des informations sur la contamination due aux armes à sous-munitions, sur les dommages humains, le déminage et l'assistance aux victimes. Le rapport concerne principalement la période commençant après la publication en mai 2009 du rapport *Interdiction des armes à sous-munitions*, et contient des informations allant jusqu'à août 2010, dans la mesure du possible.



# LANDMINE & CLUSTER MUNITION MONITOR

## L'Observatoire des armes à sous-munitions 2010 : Préface

### Remerciements

Ce rapport a été élaboré par un large réseau de personnes, campagnes et organisations. Il a été mis en place par une équipe dévouée de responsables de recherche et de rédacteurs, avec l'aide d'un nombre important de donateurs.

Les chercheurs sont cités individuellement sur le site de l'Observatoire : [www.the-monitor.org/index.php/LM/About-Us/Experts](http://www.the-monitor.org/index.php/LM/About-Us/Experts).

L'Observatoire est reconnaissant envers tous ceux qui ont contribué aux recherches pour ce rapport. Nous souhaitons remercier les nombreuses personnes, campagnes, ONG, organisations internationales, professionnels de terrain et gouvernements qui nous ont fourni des informations essentielles.

Nous remercions l'équipe de la CMC et de l'ICBL pour leur relecture du contenu de ce rapport, et leur aide indispensable pour la publication, la distribution et la promotion des rapports de l'Observatoire.

La responsabilité de la coordination du réseau de rapport de l'Observatoire revient aux cinq organisations du Comité de rédaction : Mines Action Canada (Paul Hannon) dirige la production et la rédaction de l'Observatoire et coordonne la recherche sur les mines et les groupes armés non étatiques ; Action On Armed Violence (Richard Moyes) est spécialisé dans la recherche sur les armes à sous-munitions ; International (Bruno Leclercq) coordonne la recherche sur les données concernant les dommages humains et l'assistance aux victimes ; Human Rights Watch (Stephen Goose) est responsable de la politique d'interdiction ; et Norwegian People's Aid (Stuart Casey-Maslen et Atle Karlsen) coordonne la recherche sur les mines. Jacqueline Hansen dirige l'Observatoire.

L'Equipe de rédaction a entrepris des recherches et la rédaction de rapports nationaux initiaux de *Surveillance sur les armes à sous-munitions* de juin à août 2010. L'Equipe de rédaction traite les sujets suivants :

- Politique d'interdiction : Stephen Goose (rédacteur en chef), Kate Castenson, Katherine Harrison, Mark Hiznay, Yeshua Moser-Puangsuwan, Mary Wareham, Kerri West;
- Mines : Stuart Casey-Maslen (rédacteur en chef), Nick Cumming-Bruce, Emil Hasanov, Mike Kendellen;
- Dommages humains et assistance aux victimes : Joohi Haleem et Katleen Maes (rédacteurs en chef), Stéphane De Greef, Megan Burke, Loren Persi Vicentic;
- Soutien aux actions contre les mines : Mike Kendellen.



# LANDMINE & CLUSTER MUNITION MONITOR

## L'Observatoire des armes à sous-munitions 2010 : Préface

Stephen Goose a réalisé le travail final de rédaction d'août à septembre 2010, avec l'aide de Jacqueline Hansen (Directrice de programme), Katie Pitts et Tatiana Stephens (Responsables de programme), ainsi que Molly Novatt et Jennifer Spindel (stagiaires de Mines Action Canada).

La mise en page et la version en ligne du rapport, disponible sur [www.the-monitor.org](http://www.the-monitor.org), ont été réalisées par Lixar I.T. Inc., et St. Joseph Communications a procédé à son impression. Rafael Jiménez a conçu la couverture.

Nous remercions également tous ceux ayant contribué à l'action de l'Observatoire. Les sympathisants de l'Observatoire ne sont nullement responsables et n'approuvent pas nécessairement le contenu de ce rapport. Ce travail a été rendu possible grâce aux aides financières de :

- Le gouvernement australien
- Le gouvernement autrichien
- Le gouvernement belge
- Le gouvernement canadien
- Le gouvernement français
- Le gouvernement allemand
- Le gouvernement irlandais
- Le gouvernement luxembourgeois
- Le gouvernement norvégien
- Le gouvernement espagnol
- Le gouvernement suédois
- Le gouvernement suisse
- L'UNICEF

Nous remercions également les donateurs ayant financé les membres individuels du Comité de rédaction de l'Observatoire et à d'autres organisations participantes.